

Liste des délibérations examinées par le Conseil municipal du 4/02/2025

Article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales

1)FUSION DE L'ECOLE MATERNELLE ET DE L'ECOLE ELEMENTAIRE	<i>Adoptée</i>
2)CREATION D'UN MARCHE DE PLEIN AIR	<i>Adoptée</i>
3)TARIFS DES DROITS DE PLACE DU MARCHE DE PLEIN AIR	<i>Adoptée</i>
4)MARCHE DE PLEIN AIR : ANCIENNETE PERMETTANT LE DROIT DE PRESENTATION D'UN SUCESSEUR	<i>Adoptée</i>
5)CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « BAM – BEAUTIRAN AIME LE MOUVEMENT » POUR LE MARCHE DE PLEIN AIR	<i>Adoptée</i>
6)SDEEG : ADHESION DE NOUVEAUX MEMBRES	<i>Adoptée</i>
7)CADEAUX NAISSANCE : AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE DEPENSES	<i>Adoptée</i>
8)CREATION POSTE : ADJOINT TECHNIQUE	<i>Adoptée</i>
9)OPERATIONS DE TRAVAUX, DE VOIRIE ET OPERATIONS FONCIERES : DEMANDES DE SUBVENTIONS	<i>Adoptée</i>
10)OPÉRATION : RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE	<i>Adoptée</i>
11)AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET	<i>Adoptée</i>
12)REDEVANCE SPANC : ACTUALISATION	<i>Adoptée</i>